



# Compte-rendu de la réunion 03 septembre 2021

A cette réunion étaient présents, excusés ou absents:

## **Le bureau :**

Christophe Lambolez (Président), Olivier Vileroy (Vice-président), Carole Anéli (Trésorière), Lucien Guenot (Secrétaire).

## **Membres :**

Mmes : Carton Estelle, De Bock Laurie, Delouche Elisa, Didion Pierrette, Doisteau Michèle, Gasnier Firmine, Guenot Annick, Sauvageot Sandrine, Vileroy Isabelle.

Mrs Chaudron François, Clément Nicolas, Didion Robert, Delouche Didier, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Hervé Orry, Monget Thierry, Spitzer Luc, Thomas Arnaud, Thomas Pascal.

## **Excusés :**

Mmes: Blandin Christel, Clément Christine, Maire Chantal, Roquet Jeanine, Geser Marcelle, Maire Aude, Vacher-Hagelstein Maud.

Mrs Bollet Frédéric, Canry Valentin, Graff Christian, Maire Florian, Maire Yves, Roquet Sylvain.

## **Absents :**

Mmes Flaux Janine, Hocine Mariannick, Orry Monique.

Mrs. Hocine Ahmed, Orry Daniel, Pilet Claude.

---

## **Ordre du jour :**

- Préparation du vide-greniers,
- Dates des manifestations 2022,
- Questions diverses

Le Président remercie les présents. Il accueille et présente les nouveaux adhérents présents (Sandrine, Estelle, Arnaud et Pascal). Il exprime au nom du Comité notre soutien à Annick pour le décès de sa maman. Il propose ensuite de rapporter le bilan fait par le Comité d'organisation du marché et feu de la St Jean. Il abordera l'ordre du jour à la suite:

**Bilan du marché et feux de la St Jean :** *Voir CR en annexe*

## **1. Préparation du vide-greniers du 19 septembre :**

Réponse de la préfecture : le maire de Marcilly a reçu une réponse de la préfecture. Les vides greniers ne sont pas soumis au pass sanitaire sauf s'il propose un espace de restauration. Au besoin, nous prendrons les barrières de la COVATI afin de délimiter un coin repas et nous en contrôlerons l'accès si besoin (Annick, Noël, Christophe).

Inscriptions : les inscriptions sont obligatoires et prises par Pierrette. Le paiement est exigé à partir de 6m réservés. Les emplacements sont gratuits pour les membres du Comité. A ce jour, nous avons 27 inscriptions (environ 130 mètres). Un café sera offert aux exposants.

Affiches : la pose des affiches A1 sera faite par Olivier Les autres affiches A3 et A4 sont distribuées en séance pour être remises aux commerçants ou apposées sur les panneaux d'affichage.

Flyers : Nous avons préparé des flyers. Ils seront distribués aux vides greniers d'Epagny, Bèze, Avot et Savigny le Sec.

Publicité : Lucien a inscrit notre vide greniers sur notre site et dans la rubrique "Si on sortait" du "Bien Public", Olivier sur notre page "Facebook", Noël l'a inscrit sur "vide-grenier.org" et le "Bon Coin" et Christophe sur divers sites présentant ce genre de manifestations.

Chapiteaux : Nous monterons deux des nôtres. Montage samedi matin à 9h.

Barrières : Demande à faire auprès de Claude Branet (COVATI). Nous irons chercher la remorque actuellement stockée à ls TP.

Traçage : il sera effectué avec des bombes fluo (A acheter) sur la place et à la craie grasse rue du cerceau à partir de 14h le samedi. Se portent volontaires : Olivier, Pierrette, Christophe, Annick. Lucien propose un odomètre (roue pour mesurer).

Frigos et tanks à lait : Ils seront amenés le samedi après-midi avec les tables et les bancs. Nous amènerons le deuxième tank à lait afin de refroidir les fûts de bière.

Stands présents : un marchand de glace et barbe à papa, Aurianne Moyemont, une demande sera faite à Julien Forestier.

Barbecue : Nous ferons des saucisses, merguez. Le prix de vente est fixé à 2,00€ avec une seule saucisse ou une seule merguez.

Courses : Christophe a commandé les boissons hors bière. Les frites, merguez et saucisses seront commandées à l'Inter, Noël et Michèle s'occupent de la bière pression (6 fûts). Christophe a commandé le pain (70 baguettes qu'on espère longues et régulières) ainsi que des croissants (30 de chaque, nature ou chocolat)

Boissons : Boissons habituelles (café, rosé, boissons sans alcool diverses), les prix restent les mêmes sauf pour les boissons non alcoolisées qui passent à 2,00 € (Prix couramment pratiqués).

Attestations : Oliver s'en chargera ainsi que des paiements restants pour les emplacements.

Tenue des stands : Luc et Chantal se proposent de tenir la caisse centrale, Sandrine et Robert seront aux boissons, Didier et Lucien aux frites, Janine, Pierrette et Annick aux gaufres et crêpes, Noël, Arnaud et Pascal au barbecue.

Pâte à gaufres et à crêpes : Préparation de 2 sceaux pour les gaufres et les crêpes effectués par Janine et Roger (A ajuster suivant le temps). Nos ne mettrons qu'un seul gaufrier.

Arrêté municipal : Jean-Yves Giboz s'en occupe (distribution dans la rue du Cerceau comprise)

Accueil et placement des exposants : Rendez-vous à 5h45 le dimanche matin. Les lèves-tôt volontaires sont : Christophe, Pierrette, Robert, Olivier, Isabelle.

Déroulement de la journée : Pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la tenue d'un stand, remplacer quelqu'un au cours de cette journée, aider une équipe, nous leur fixons un rendez-vous à 9h dimanche matin.

Musique : Voir avec Michel Lecante pour une éventuelle animation musicale. Si il reste chez lui, nous évitons les frais de la SACEM par contre il est un peu isolé.

Divers : Nous demanderons les poubelles au SMOM, l'ouverture du WC de la salle du Monument et la benne à La Communauté des 3 Rivières pour débarras de fin de vide greniers.

Rangement et lavage des verres : Rendez-vous lundi matin à 9 heures.

Volontaires : Christophe rappelle que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues même si c'est sur une courte durée.

## **2. Dates des manifestations 2022 :**

Nous fixons le calendrier des manifestations 2022 :

- 08/01/2022 ; Fête des sapins
- 29/01/2022 : Assemblée Générale
- 26 et 27/03/2022 : Foire aux Vins et Fromages
- 30/04 et 01/05/2022 : Bourse aux vélos
- 25/06/2022 : Feux de la St Jean
- 18/09/2022 : Vide-grenier
- 20/11/2022 : Bourse aux jouets

## **3. Questions diverses :**

### **1. Rencontre des Marcilly de France :**

La commune de Marsilly en Charente-Maritime a envoyé un mail en mairie, afin de connaître les éventuelles communes qui participeraient au rassemblement prévue chez eux, le 25 juin 2022, seule date disponible en raison des diverses élections. Après un entretien avec Monsieur le maire de

Marcilly-sur-Tille, notre commune ne pourra y participer. La date retenue étant la date de notre Marché de la St Jean. Une réponse écrite en ce sens a été faite par le Maire de Marcilly sur Tille.

**2. Moment de convivialité :**

Comme nous en avons été privé tous ces derniers temps, Christophe propose que nous prenions un repas tous ensemble. Christophe a pu réserver la salle des Petits Oreux pour le **15 octobre 2021**. Arnaud et Pascal pourraient nous préparer une paëlla en utilisant la poêle du Comité.

**3. Pantalons de pompier :**

Pascal a récupéré des pantalons de pompier qu'il nous propose.

**4. Père Noël :**

Pascal souhaiterait que le Comité s'implique dans le passage du Père Noël. Après discussion, François pense qu'il y a quelque chose à faire avec les écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, Christophe remercie chacune et chacun de sa participation et clôt la réunion. Noël lui remet le cadeau du Comité pour la naissance de Maé son petit-fils.

**Proposition date de la prochaine réunion pour  
organiser la bourse aux jouets :  
Vendredi 5 novembre 2021 à 20h30**

**Moment de convivialité :  
15 octobre 2021 vers 19h  
Salle des Petits Ormeaux  
Marcilly sur Tille**

Le président  
Christophe Lambolez





# Compte-rendu Réunion 20 juillet 2021 Comité d'Organisation du Marché de la St Jean

A cette reunion etaient presents :

Mmes Didion Pierrette, Michèle Doisteau, Guenot Annick, Vileroy Isabelle et Mrs Didion Robert, Doisteau Noël, Guenot Lucien. Lambolez Christophe, Vileroy Olivier.

## Ordre du jour :

- Débriefing d'après manifestation,  
Cette réunion s'est tenue suite à la demande de deux d'entre nous souhaitant faire le point sur ce qui a marché et ce qui est à améliorer.

## Points abordés :

- Eviter de faire deux files, une pour les frites et une pour les sandwiches,
- Diminuer la taille des barquettes de frites de 500 gr à 250 gr et passer le prix à 1,00 €,
- Vendre à l'avenir des sandwiches avec une seule saucisse ou une seule merguez sachant qu'elles sont plus longues qu'avant, passer le prix à 2,00 €,
- Essayer de trouver des baguettes de pain plus longues et plus régulières. A voir avec la boulangerie de Selongey.
- S'équiper d'une autre friteuse plus puissante (5 kW) destinée à la pré-cuisson, le prix serait de 290,00 €HT,
- Lucien fera le calcul de rentabilité afin de comparer la vente des gaufres et des crêpes. Au vu des derniers chiffres, le prix de revient d'une gaufre est de 0,22 € contre 0,29 € pour une crêpe. La pâte à crêpes est plus chère mais pour 1kg de farine, nous faisons 24 crêpes contre 13 gaufres. Néanmoins, les gaufres restent légèrement plus rentables.
- Problème de mousse excessive au tirage de la bière. Plusieurs pistes sont évoquées : verres trop chauds, tireuse à bière pas assez puissante, fûts trop chauds. Noël va se renseigner à "hyper boissons" afin de savoir si d'autres tireuses plus puissantes existent. Nous pouvons utiliser le deuxième tank à lait afin de pré-refroidir les fûts. D'autres associations remplissent directement dans des brocs plutôt qu'au verre,
- Christophe nous fait part d'une proposition de Bernard Chevalier (Rugby IS) qui fait dépôt de bière de la brasserie Vauclair, La Choue. Le prix est légèrement plus élevé (+ env. 7,00 €) mais il s'agit de fûts de 20 l au lieu de 30 l chez "hyper boissons". L'avantage, c'est sur place,
- Les deux gaufriers sont à nouveau fonctionnels. Merci à Robert et à Chazeuil de nous avoir dépanné, à charge de revanche,
- Les premiers calculs font apparaître un bénéfice d'environ 1800,00 €. Nous décidons de donner 200,00 € au groupe Zig-Zag,
- A l'avenir, prévoir le repas des musiciens, peut-être sous forme de plateaux repas,
- Isabelle nous dit avoir été surprise par la disposition inversée de notre stand,
- Répartir autrement les exposants, par exemple éviter le regroupement de viticulteurs,
- Essayer également d'orienter différemment les barnums afin de limiter l'exposition au soleil. Voir si l'on peut les tourner de 90,
- Eviter de mettre un stand trop près de la structure gonflable car la file des enfants empêche l'accès au stand,
- La gratuité de la structure gonflable fait que c'est un succès, il y a énormément de gamins. Le revers de la médaille, c'est que cela demande beaucoup de surveillance et engage notre responsabilité en cas d'accident. Il serait souhaitable de préciser que les enfants doivent rester sous la surveillance des parents. Faire un affichage en ce sens et préciser également les âges, ex. 3 à 12 ans,
- 21 verres de notre stock (foire aux vins) ont été vendus, 99 verres réutilisables empruntés au Conseil Départemental ne sont pas rentrés. Nous avons dû payer 99,00 € et du coup nous avons lancé l'achat de 1000 verres réutilisables estampillés "Comité des Fêtes de Marcilly sur Tille",
- Un Email de remerciements a été envoyé aux exposants.